



# BALAITIER

**Étymologie** : du gaulois « banatlo », genêt qui devient « balain » en vieux français.

Le **balaitier** est la personne qui fabriquait des balais. Au profond des bois ou dans les hameaux de lisière, cette activité allait souvent de pair avec celle des charbonniers.

**Variantes** : le balailleux, le balaisier.

**Ramures ou pailles utilisées** selon les régions : le bouleau, la bruyère haute, le châtaignier, le genêt, le jonc, le noisetier, la paille de riz, le sorgho. Le houssoir était un balai de houx.

**Outils utilisés** : la massicot à guillotine, les pinces pour lier au fil de fer, le serre-balai (presse à pédale), la sciotte (petite scie), la serpe et la serpette.

## Savoir-faire :

Le balaitier commençait sa journée en tirant du fagotier une vingtaine de bourrées, son besoin quotidien pour faire une centaine de balais.

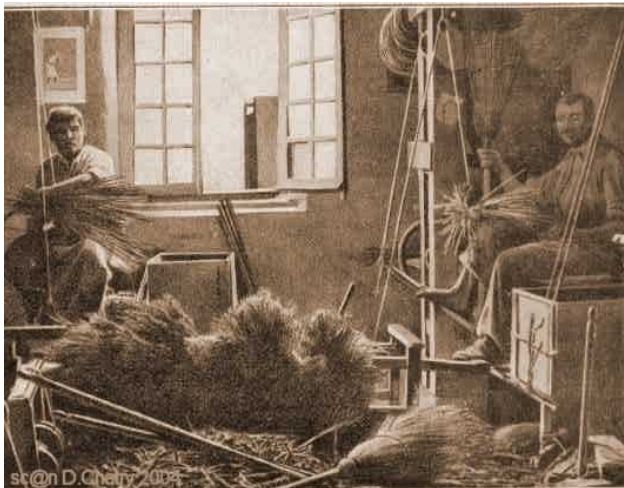
Après avoir ôté les fortes branches et le bois mort, il divisait chaque bourrée en quatre ou cinq bottes identiques avec les belles brindilles à l'extérieur et il cassait les rameaux (« alettes ») à la longueur désirée.



Ensuite il comprimait et attachait ces bottes avec le serre-balai. On liait avec trois « rotins » (tiges d'osier ou rejet de coudrier ou de ronces) et on rognait le talon à la « sciotte ».

Le serre-balai fut remplacé ensuite par le massicot qui combinait une presse et une lame guillotine. Mais avec ce progrès qui épargnait tant d'instantants de fatigue, plus de ligatures en osier. Celle-ci fut remplacée par deux brins de fil de fer.

**Production** : Dans sa journée d'une douzaine d'heures, un ouvrier faisait cent balais liés à trois rotins. Equipé d'un massicot, il doublait son rendement.



**Le commerce** : Dans le Paris d'avant la révolution et dans les villes importantes, il était assuré par les chandeliers, les marchands d'oignons et les regrattiers (épiciers). Il y avait aussi quelques marchands des rues, plus traîne-misère que négociants qui se signalaient en criant.

Avant la Grande Guerre, la Ville de Paris passait commande, chaque année, de trois cent mille balais! Les autres gros clients étaient les services du Gaz, les compagnies ferroviaires et la société du Métropolitain parisien. Cette dernière, pour des raisons de sécurité afférentes à ses installations électrifiées, exigeait des balais liés à l'osier.

Un balai commandé par la Ville de Paris, était refusé s'il contenait la moindre branchette dépassant les huit millimètres d'épaisseur. La séparation des deux fils de fer devait être de vingt-cinq centimètres, ni plus, ni moins. La technocratie administrative pouvait déjà compter sur le zèle de ses ronds-de-cuir!

